

PROGRAMME DE FORMATION

Approche anthropologique des populations en grande difficulté
(précaires, pauvres, RSA, exclus, SDF, sans-papiers)

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services ayant à travailler auprès des populations en grande difficulté.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Décrire les caractéristiques anthropologiques de ces populations en situation difficile.

Utiliser des outils d'analyse permettant de mieux comprendre et travailler sur les enjeux de l'insertion sociale de ces populations.

Programme

Définition anthropologique et sociale :

- Situation(s) réelle(s) et vision théorique.
- Les stéréotypes, les archétypes, les préjugés, la compassion.
- Les parcours sociaux, économiques, psychologiques...

Regard anthropologique sur ces populations, les choix de vie, les dérives, les accidents.

La notion de citoyenneté (citoyen avec quel droit, quel devoir, quelle solidarité).

Les concepts, les notions. Comment définir l'objet-sujet ou le sujet-objet ?

Langue et langages. Construction d'un langage identifiant. Que faire de la langue qui exclut.

Les questions des territoires. Géographie spatiale : assignation, stigmatisation, espace, temps.

Construction d'une identité. Les systèmes d'agrégation, les rites d'appartenance, l'engagement-solidarité, la violence.

Les ressources : les lieux, les personnes, les institutions sociétales, associatives, étatiques.

Marginalisation sociétale : SDF, exclus, ATD-Quart Monde, RSA, chômeurs, etc.

Quelles sont les réponses possibles : locale, régionale, nationale, européenne...

- La réinsertion des exclus : une utopie, un défi, un pari ?

Précarité, pauvreté, misère au sein des populations d'origine migrante (Afrique, Maghreb, Rom, etc.).

- Comment les migrants affrontent ces situations.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.